



**AGIR  
PLUS**

**SOLUTION  
TRAVAUX BONIFIÉS**



# LES AVANTAGES DES OFFRES BONIFIÉES

Vos travaux bonifiés sous conditions de ressources

## Quels travaux d'économie d'énergie ?

**Isolation** : améliorez le confort thermique de votre logement et économisez jusqu'à **500 €/an** sur votre facture énergétique.

**Chauffe-eau performant** : installez un chauffe-eau thermodynamique en remplacement de votre cumulus électrique, et économisez ainsi jusqu'à **230 €/an**.

SOLUTION ISOLATION	
Combles	25 €/m <sup>2</sup>
Toits terrasses	30 €/m <sup>2</sup>
Murs	50 €/m <sup>2</sup>
Murs - R réduit	20 €/m <sup>2</sup>
Planchers	40 €/m <sup>2</sup>

SOLUTION EAU CHAUDE	
Chauffe-eau thermodynamique à accumulation	1 800 €

**Chauffage Bois** : choisissez un système de chauffage efficace, économique et écologique, et économisez jusqu'à **300 €/an**.

**Chaudière à condensation** : économisez jusqu'à **30%** par an sur votre facture de gaz.

SOLUTION CHAUFFAGE	
Appareil indépendant de chauffage au bois (cheminée, poêle ou insert à bûches et à granulés)	1 500 €
Chaudière à condensation	1 200 €
Pompe à chaleur Air/Eau ou Eau/Eau en remplacement d'une chaudière fioul ou gaz (hors condensation).	5 500 €

## Propriétaire ou locataire en résidence principale

Conditions de revenus:

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de revenus
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne supplémentaire	+5 651 €



### C'est bon à savoir !

Le revenu fiscal de référence se trouve sur la 1ère page de votre avis d'imposition.  
**Vous dépassez le plafond d'éligibilité ?  
vous pouvez bénéficier des offres  
Agir Plus classiques !**



**Vérifiez votre éligibilité** au dispositif complémentaire d'État  
Ma Prime Rénov.